

Coteaux de la Citadelle et noyau primitif du centre historique localisés sur la médiatisation du relief du site urbain

# LES COTEAUX DE LA CITADELLE | 1999 - 2010

## DE L'ENCLOS AU RÉSEAU

### UN SITE EMBLÉMATIQUE DU PAYSAGE LIÉGEOIS.

Les Coteaux de la Citadelle s'étendent sur environ 86 hectares, et couvrent, depuis le fond de la vallée, le versant sud de l'une des collines les plus escarpées qui bordent la plaine alluviale de la Meuse.

A proximité immédiate du centre historique, ce vaste ensemble continu de terrasses, vergers, bois, sentiers, potagers et jardins d'agrément, à flanc de coteau, recèle de multiples témoins du paysage primitif de la ville, de sa physionomie médiévale et des dix-sept et dix-huitième siècles.

Mais, loin d'être un "monument historique" déserté, les Coteaux sont vivants. Huit mille personnes y habitent et quelque onze mille usagers fréquentent quotidiennement le site : écoliers, étudiants, fonctionnaires, personnes hébergées ou employées dans les services hospitaliers, visiteurs, promeneurs.



Vue d'ensemble vers les coteaux (photo : L. Gilson)



1 - Favechamps depuis le chemin de ronde sur l'ancien rempart des Anglais.

(photo : VDL / J-P. Ers)

2001  
FAVECHAMPS  
Liaison Favechamps - Pierreuse



2010  
CRÉATION D'UN BELVÈRE  
Point de vue de la Citadelle  
architecte : VDL / A. Rondia  
Stabilité : BE Greisch



2007  
AMÉNAGEMENT DES COTEAUX DE VIVEGNIS  
architecte B. Herbecq



2008-2010  
SITE DE LA FERME FABRY



1 - Favechamps depuis le chemin de ronde sur l'ancien rempart des Anglais.

(photo : VDL / J-P. Ers)

2001  
FAVECHAMPS  
Liaison Favechamps - Pierreuse

### UN PROJET FÉDÉRATEUR

18 SITES AMÉNAGÉS ET UN RÉSEAU D'ITINÉAIRES EN BOUCLES CONNECTÉS AUX QUARTIERS.

Depuis quelques années, une réelle motivation des citoyens et des pouvoirs publics s'est manifestée pour la sauvegarde et la mise en valeur des Coteaux.

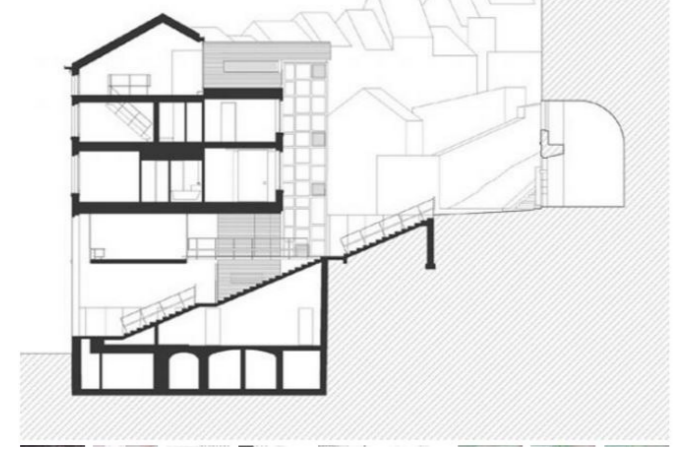
La Ville de Liège s'est particulièrement attachée à consolider la destination publique de ces sites exceptionnels, en reconstituant des cheminements anciens et en développant à partir du réseau existant, des promenades en boucles.

En 2010, les sites aménagés sont connectés sur 13 kilomètres de circuits de promenades piétonnes qui ont été viabilisés et rendus accessibles depuis les quartiers du centre urbain, pour la détente ou la découverte touristique.

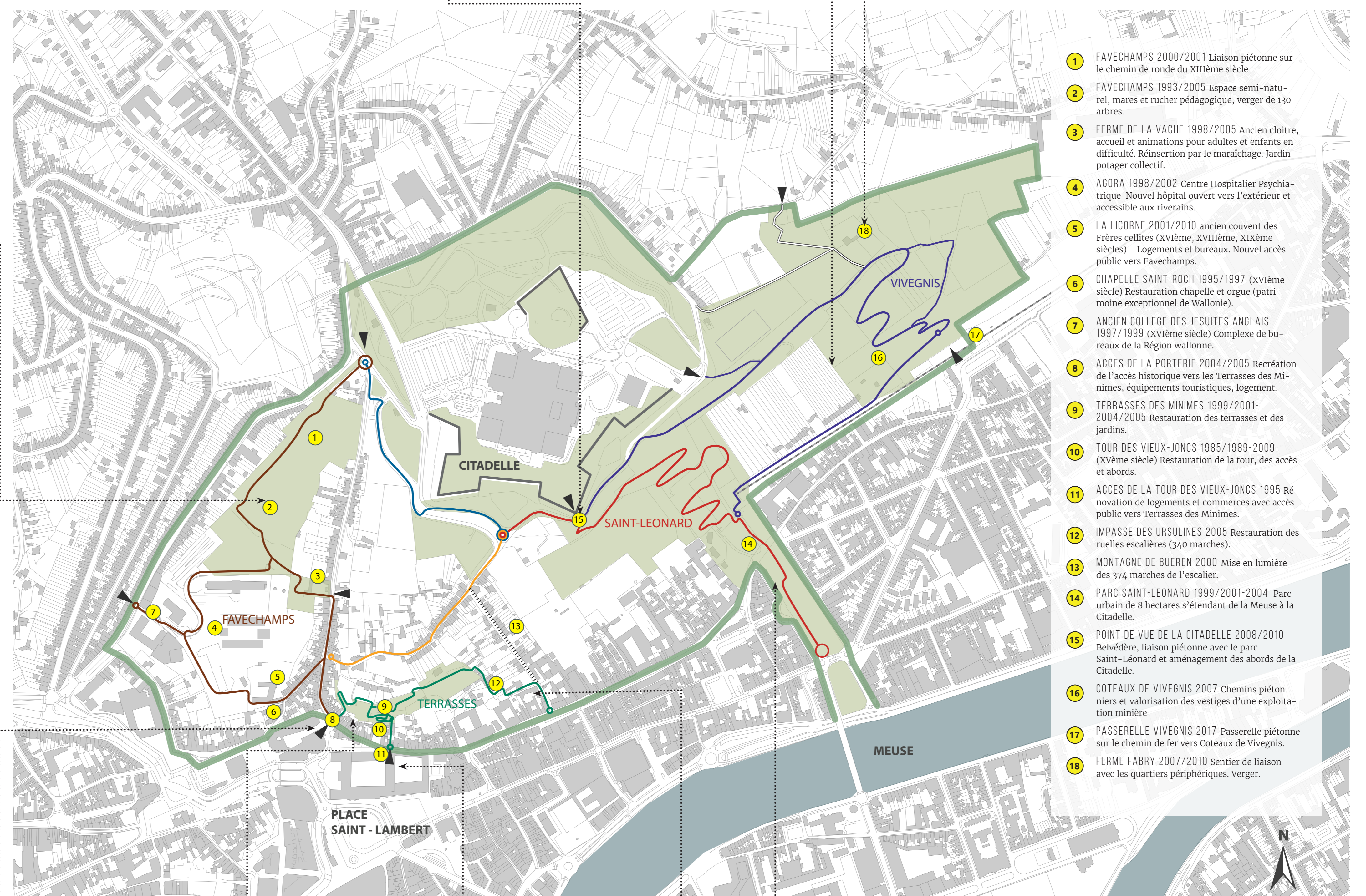
Ce réseau d'espaces publics d'un nouveau type, a amorcé une gestion différente du paysage.



8 - Le nouvel accès de la porterie vers les Terrasses des Minimes prend la forme d'un passage sous un immeuble qui comprend des équipements touristiques et un logement.



2005 / 2008  
38, RUE PIERREUSE  
accès aux Terrasses des Minimes  
architecte : A. Richard / plasticien : R. Breucker



- 1 FAVECHAMPS 2000/2001 Liaison piétonne sur le chemin de ronde du XIII<sup>ème</sup> siècle
- 2 FAVECHAMPS 1993/2005 Espace semi-naturel, mares et rucher pédagogique, verger de 130 arbres.
- 3 FERME DE LA VACHE 1998/2005 Ancien cloître, accueil et animations pour adultes et enfants en difficulté. Réinsertion par le maraîchage. Jardin potager collectif.
- 4 AGORA 1998/2002 Centre Hospitalier Psychiatrique. Nouvel hôpital ouvert vers l'extérieur et accessible aux riverains.
- 5 LA LICORNE 2001/2010 ancien couvent des Frères celtiques (XV<sup>ème</sup>, XVII<sup>ème</sup>, XIX<sup>ème</sup> siècles). Logements et bureaux. Nouvel accès public vers Favechamps.
- 6 CHAPELLE SAINT-ROCH 1995/1997 (XV<sup>ème</sup> siècle) Restauration chapelle et orgue (patrimoine exceptionnel de Wallonie).
- 7 ANCIEN COLLEGE DES JESUITES ANGLAIS 1997/1999 (XV<sup>ème</sup> siècle) Complexe de bureaux de la Région wallonne.
- 8 ACCES DE LA PORTIERE 2004/2005 Recréation de l'accès historique vers les Terrasses des Minimes, équipements touristiques, logement.
- 9 TERRASSES DES MINIMES 1999/2001-2004/2008 Restauration des terrasses et des jardins.
- 10 TOUR DES VIEUX-JONCS 1985/1989-2009 (XV<sup>ème</sup> siècle) Restauration de la tour, des accès et abords.
- 11 ACCES DE LA TOUR DES VIEUX-JONCS 1995 Rénovation de logements et commerces avec accès public vers Terrasses des Minimes.
- 12 IMPASSE DES URSLINES 2005 Restauration des ruelles escaliers (340 marches).
- 13 MONTAGNE DE BUENEN 2000 Mise en lumière des 374 marches de l'escalier.
- 14 PARC SAINT-LEONARD 1999/2001-2004 Parc urbain de 8 hectares s'étendant de la Meuse à la Citadelle.
- 15 POINT DE VUE DE LA CITADELLE 2008/2010 Belvédère, liaison piétonne avec le parc Saint-Léonard et aménagement des abords de la Citadelle.
- 16 COTEAUX DE VIVEGNIS 2007 Chemins piétonniers et valorisation des vestiges d'une exploitation minière
- 17 PASSERELLE VIVEGNIS 2017 Passerelle piétonne sur le chemin de fer vers Coteaux de Vivegnis.
- 18 FERME FABRY 2007/2010 Sentier de liaison avec les quartiers périphériques. Verger.

2001  
RESTAURATION DU SITE DES TERRASSES DES MINIMES  
architecte : VDL / A. Rondia

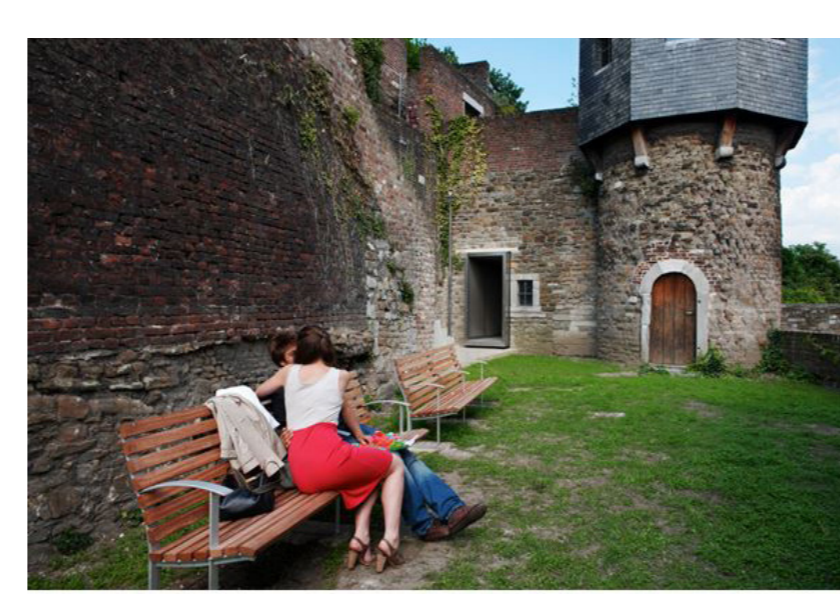
1995  
ACCES DE LA TOUR DES VIEUX JONCS  
architectes : 1995 B. Albert / 2009 A. Richard

2005  
RESTAURATION DE L'IMPASSE DES URSLINES  
architecte : VDL / A. Rondia

1994 / 2000  
CRÉATION DU PARC SAINT-LEONARD  
architectes : A. Baumans - A. Beguin / plasticien : E. Savitzkaya



9 - Terrasses des Minimes (Photo : Urbanisme Ville de Liège - Jean-Pierre Ers)



10 - Tour des Vieux Jongs. Création d'un passage transversal. (Architecte A. Richard)

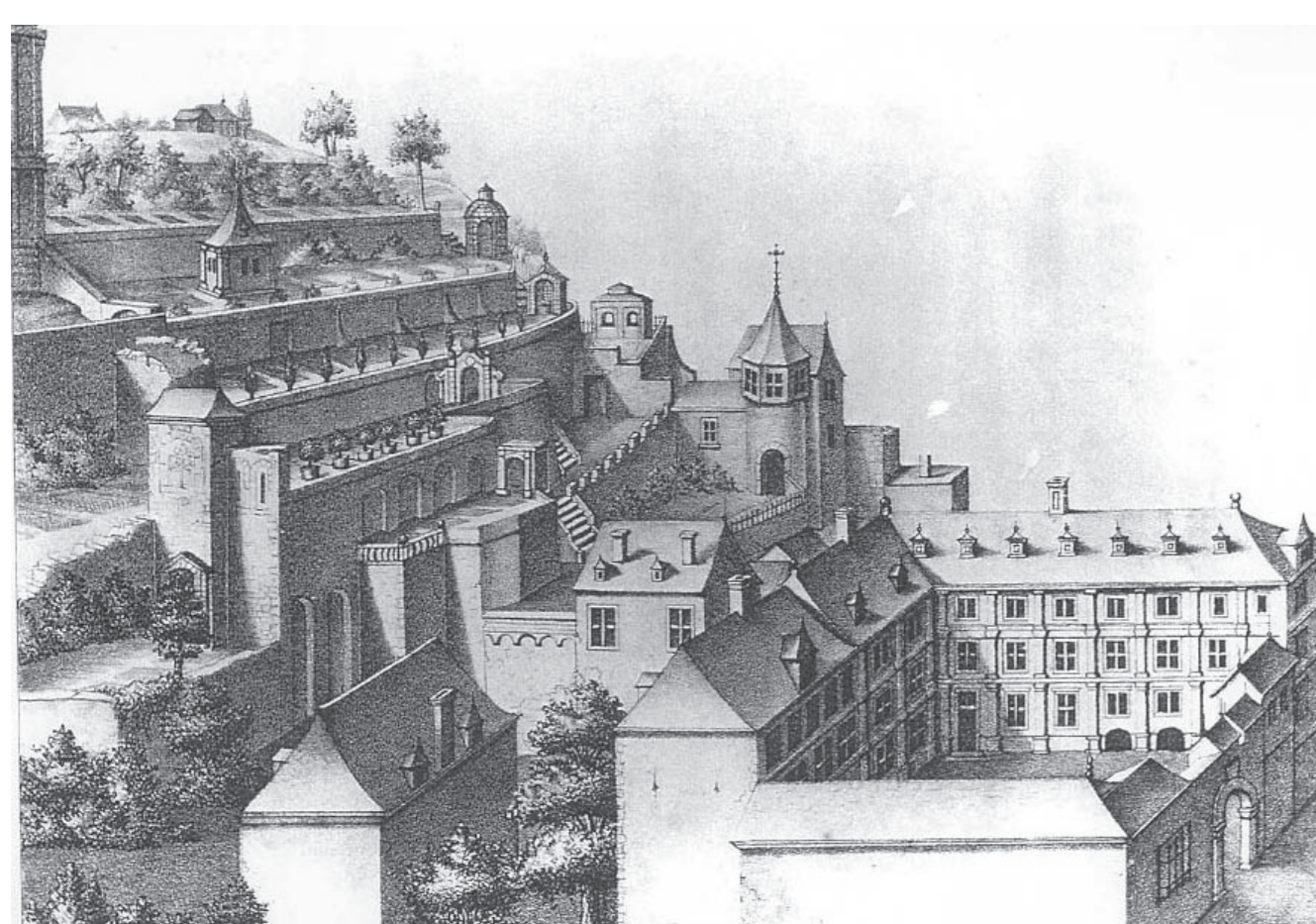


8 - La porterie du couvent des Minimes (XVII<sup>ème</sup> siècle) sur le chemin d'accès recréé vers les jardins. (Photo : M. Wendeliski)

DÉSENCLAVER, CRÉER DE NOUVEAUX ACCÈS, ASSURER LA DESTINATION PUBLIQUE DES SITES QUI APPARTIENNENT À LA COLLECTIVITÉ.



14 - Parc Saint-Léonard. La passerelle rejoint les vestiges de l'ancienne muraille (XIII<sup>ème</sup> siècle - XV<sup>ème</sup> siècle). Ce projet est lauréat du Grand Prix européen de l'Urbanisme (2006) et du Prix de l'Urbanisme de la Ville de Liège (2001) (Photo : A. Janssens)



Lithographie de 1872 par Crometti. La Commanderie Saint-André de l'ordre teutonique au XVII<sup>ème</sup> siècle et les jardins en terrasses dont la structure de base a fait l'objet de mesures de stabilisation et de conservation.



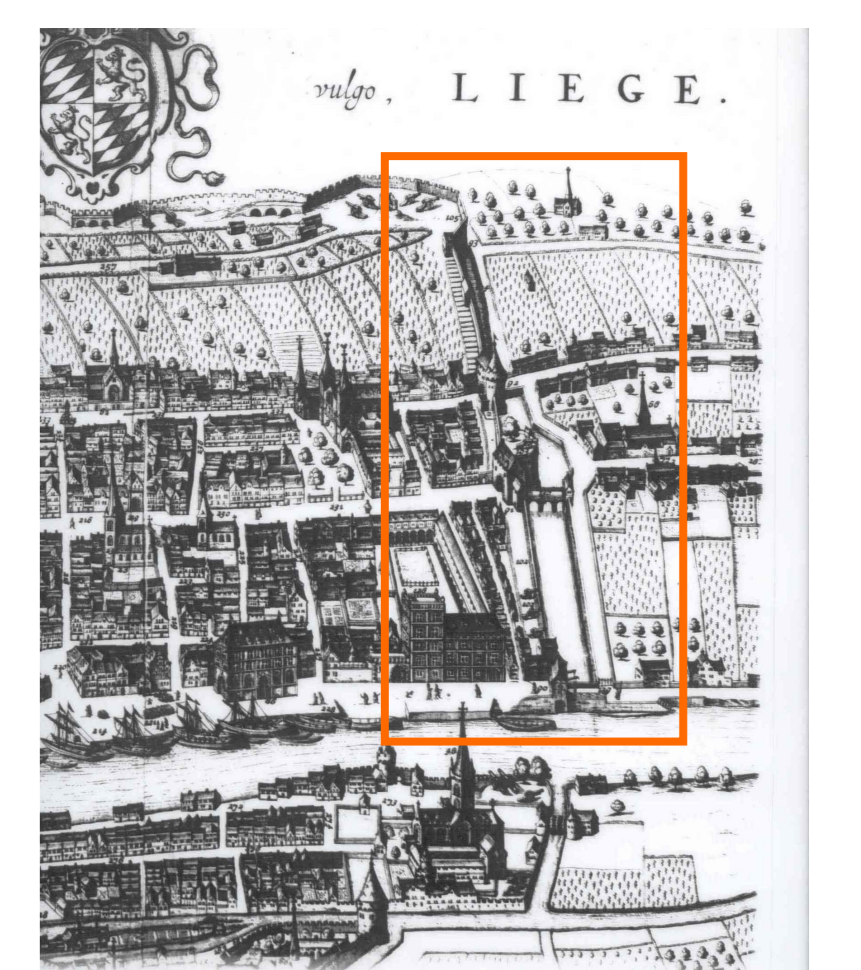
9 - Terrasses des Minimes. Passerelle et chemin d'accès valorisent les vestiges de l'ancien couvent. (Photo : VDL / J-P. Ers)



(Photo : M. Wendeliski)

### CONSERVER ET RÉAPPROPRIER LES STRUCTURES HISTORIQUES ESSENTIELLES SANS VISER LEUR RECONSTITUTION.

Les usages les plus anciens ont laissé leurs traces sous forme de structures sans cesse réappropriées : réseau des chemins, murs d'enceinte, de soutènement, terrasses, limites de propriétés et modèles architecturaux se sont, à la fois conformés au site et l'ont modelé. Ils se sont emboîtés ou superposés au fil du temps, et constituent un ensemble patrimonial multiple et cohérent.



14 - Les fortifications à l'emplacement du parc Saint-Léonard. Gravure sur cuivre - détail. Julius Milhauser 1649 © Liège bibliothèque des Chirox



15 - À proximité du Belvédère de la Citadelle (Photo : M. Wendelski)

## AMÉNAGER LES POINTS DE VUE EN TANT QUE LIEUX PUBLICS AUX ENDOITS LES PLUS SIGNIFICATIFS. LES PANORAMAS, CONCRÉTISENT ET SYMBOLISENT LA DIMENSION COLLECTIVE DE LA RELATION AU PAYSAGE.

Entre fonds de vallées et plateaux, les versants jouent un rôle majeur dans la définition du paysage liégeois : la ville y est perçue selon une multitude de points de vue dominants d'où l'on embrasse tout ou partie du territoire.

On peut ainsi l'identifier et la situer, en quelque sorte la posséder ; c'est la ville toute entière qui devient « paysage » selon la définition du Conseil de l'Europe :

« Paysage » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».



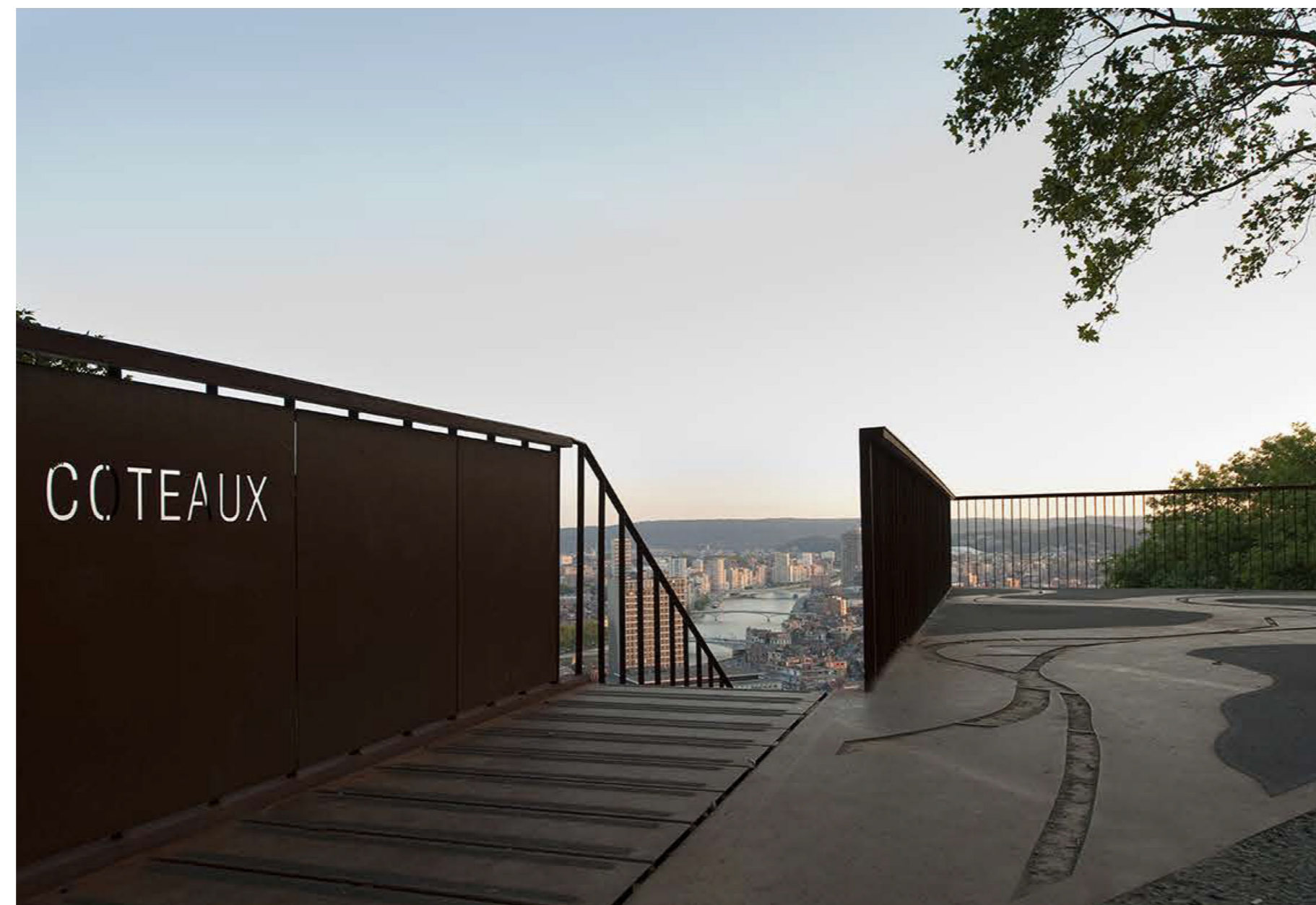
15 - Belvédère de la Citadelle (Photo : H. Ericum)



Liège oder Lüttich, F.B. Werner & J.F. Probst, 1750  
© Trésor de la cathédrale de Liège.



15 - Les fortes déclivités stimulent l'activité physique et sont des défis pour les sportifs. Les sentiers des Coteaux sont des terrains d'entraînement pour les écoliers et se prêtent annuellement à l'organisation d'un grand jogging, la « corrida » des remparts. (Photo : M. Wendelski)



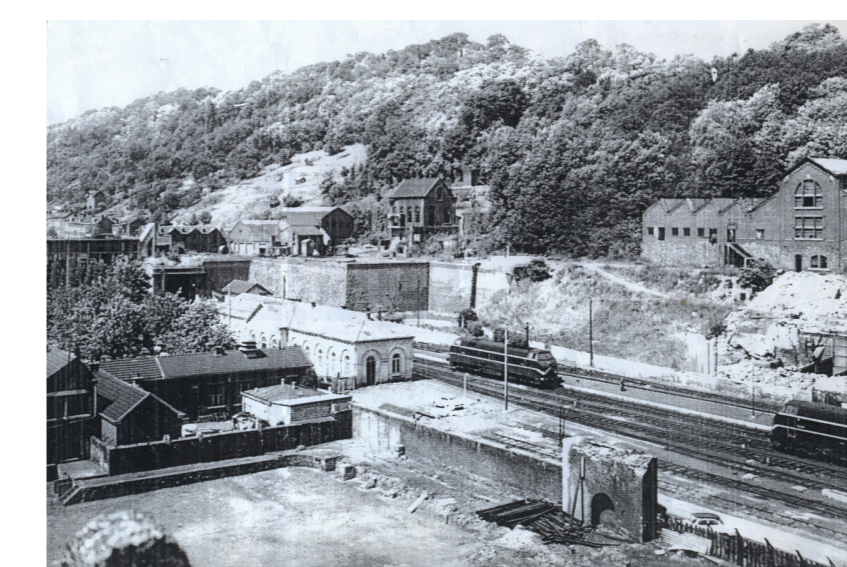
15 - Belvédère de la Citadelle



14 - Esplanade Saint-Léonard (Photo A. Janssens)



13 - Nocturne des Coteaux : illumination de la Montagne de Bueren



16 - Le charbonnage de Bâneux et l'ancienne gare de Vivignis lieu d'arrivée de migrants économiques dès 1946.



16 - Coteaux de Vivignis, lieux de mémoire sociale. Le parcours côtoie les vestiges des exploitations minières. (Photo M. Wendelski)

## STIMULER LA DÉCOUVERTE TOURISTIQUE EN SYNERGIE AVEC LES PÔLES DU CENTRE HISTORIQUE EN L'INTÉGRANT À LA VIE DES QUARTIERS ET DE SES HABITANTS.

### LA NOCTURNE DES COTEAUX.

Depuis plus de 20 ans, le premier samedi d'octobre, cette grande fête mobilise de nombreux acteurs. Habitants, artistes, artisans, entreprises, écoles implantées dans les quartiers riverains s'associent aux pouvoirs publics pour organiser cette grande soirée de convivialité festive. Elle invite à la redécouverte des sites transfigurés par de nombreuses animations artistiques.

Cette manifestation attire un public de plus en plus large. On estime à près de 50 000 le nombre de visiteurs de l'édition 2015.

## SENSIBILISER À LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU SITE.

Simple promenade pour partager la découverte du site entre amis ou en famille, visites guidées thématiques, potagers collectifs, jardins de réinsertion par le maraîchage, exercices d'études de milieu pour les étudiants, ou encore, opérations de nettoyage associant services communaux et citoyens bénévoles, gestion de vergers, création de mares et d'un rucher pédagogique, installation d'un éco-centre à vocation pédagogique, cueillette dans des jardins plantés d'arbres, arbustes fruitiers et plantes condimentaires à disposition du public, ...

les pratiques et initiatives sont multiples, en rapport avec la diversité des sites et des usages.



15 - Escaliers d'accès au Belvédère de la Citadelle (Photo : M. Wendelski)



18 - « L'Ecoteau », festival dédié à l'environnement organisé par l'asbl « la Cité s'invente » sur le site de l'ancienne ferme Fabry. (Photo : la cité s'invente asbl)



9 - Terrasses des Minimes (Photo : VDL / J.-P. Ers)



9 - Terrasses des Minimes : Lieu de ressourcement ou de découverte touristique (Photo : VDL / J.-P. Ers)

## METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE APPROPRIÉE À LA DIVERSITÉ DES MILIEUX NATURELS.



14 - Le parc Saint-Léonard se traduit par une coulée verte qui envahit l'espace depuis le versant de la colline jusqu'aux quais de Meuse. (Dessin : architectes Baumans-Beguin a.m.).



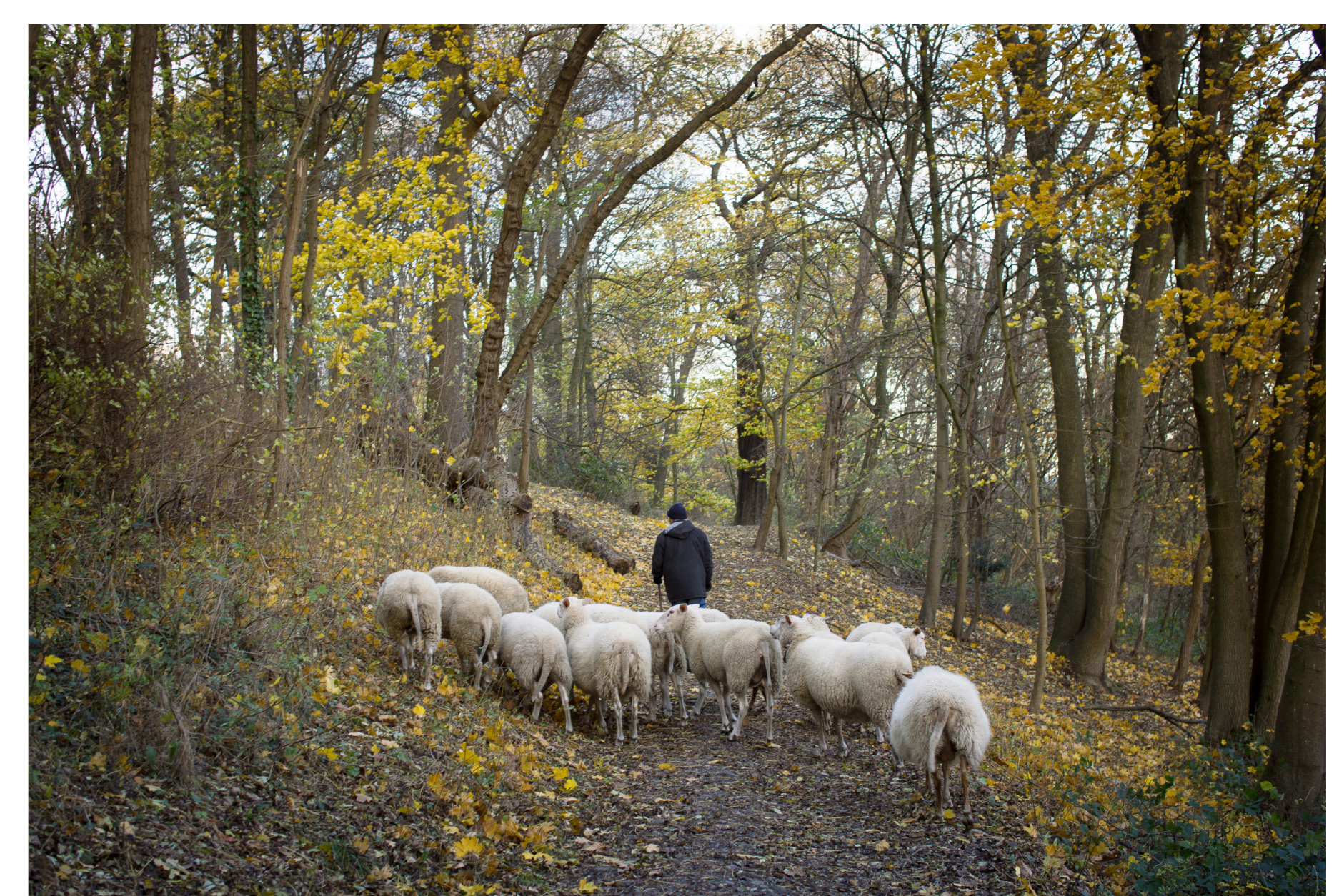
18 - Pâturage dans le verger de l'ancienne ferme Fabry.



1 - Un verger pâturé, de 130 arbres, géré par une association de citoyens. (Photo : VDL / J.-P. Ers)



9 - Les vestiges des murs écroulés sont reprofités en talus végétalisés.



14 - Parc Saint-Léonard : entre deux pâturages, dans le Bois des Carmélites. (Photo : M. Wendelski)



14 - Parc Saint-Léonard, le chemin qui monte en lacets jusqu'à la Citadelle, franchit à plusieurs reprises la muraille. (Photo : A. Rondia)



9 - Terrasses des Minimes (Photo : VDL / J.-P. Ers)



3 - Favechamps : un jardin de réinsertion par le maraîchage. (Photo : VDL / J.-P. Ers)



3 - (Photo : M. Wendelski)